

FONDATION VARENNE



LA LANGUE DU PROCES

Cécile ROBIN

Préface

Jean-Pierre DELMAS SAINT-HILAIRE

Presses Universitaires de la Faculté
de Droit de Clermont-Ferrand
UNIVERSITÉ D'AUVERGNE - L.G.D.J.
FONDATION VARENNE



LA LANGUE DU PROCES

**Cécile
ROBIN**

Docteur
en Droit Privé,
Cécile ROBIN
est Maître
de Conférences
à la Faculté
de Droit
de Haute-Alsace.

La langue demeure-t-elle aujourd'hui l'un des principaux obstacles à l'instauration d'un échange entre les plaideurs et le juge ?

Instrument de communication d'établissement de relations humaines, la langue apparaît cependant dans le procès comme un facteur d'éloignement du juge et du justiciable. La simple référence à l'ésotérisme du langage juridique fait prendre conscience de cette distance.

Bien plus, l'usage de la langue française désormais imposé au magistrat révèle la véritable place du juge, utilisateur de la langue de l'Etat et ainsi du pouvoir, et seul manipulateur d'une langue ésotérique. La langue offre au juge la possibilité de placer le conflit à distance du plaideur et lui permet ainsi d'apaiser les litiges.

Cependant, la langue ne constitue pas seulement un instrument de dépossession. Les modifications procédurales récentes s'orientent vers un accroissement des relations juge-justiciable qui passe nécessairement par une modification des habitudes linguistiques. La langue employée communément, celle de l'expert, la langue étrangère même, envahissent le procès.

La possibilité ainsi offerte au plaideur de s'exprimer facilite l'acceptation par celui-ci d'une décision qui se veut issue d'un dialogue.

Cet ouvrage n'est pas seulement une étude approfondie et rigoureuse du rôle et de la fonction de la langue, notion fondamentale du droit processuel. Il constitue aussi un outil de référence pour le praticien, avocat ou magistrat qui souhaite comprendre et maîtriser ce rouage essentiel du procès.



FONDATION
VARENNE

